

J'ai écouté les remarques du préopinant. Je les ai trouvées intéressantes, mais je ne vois pas comment l'on pourrait donner suite à ses propositions dans toutes les circonstances. Je suis sûr qu'elles compliqueraient encore le problème du chômage et rendraient plus difficile le recrutement des travailleurs agricoles.

Quelles mesures le gouvernement actuel a-t-il prises pour aider l'industrie agricole dans ce recrutement? Il a mis sur pied récemment le régime de pensions du Canada, régime qui, dans bien des cas, a été rejeté par les cultivateurs ainsi que par leurs ouvriers agricoles. Nous croyons que le gouvernement a l'intention d'instituer un régime d'assurance frais médicaux et d'indemnisation pour accidents du travail. On nous dit qu'on pourra peut-être un jour prévoir un revenu garanti, ou même des dispositions visant un salaire minimum pour les travailleurs agricoles.

Je n'y verrais aucun inconvénient si les agriculteurs touchaient certaines compensations en plus de leur revenu. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Au contraire, les revenus et les prix agricoles ont baissé. La présente mesure ne ferait qu'accroître davantage les coûts dans cette industrie. C'est bien beau de dire que puisque le coût de la vie augmente, il faudrait augmenter aussi l'assurance-chômage. Je le répète, on devrait modifier la loi afin d'en faire davantage un régime d'assurance. On aurait dû établir deux sortes d'assurance: l'une visant les emplois réguliers et l'autre les emplois saisonniers. Même si l'on a recouvré un million de dollars en prestations versées à des personnes ayant présenté de fausses réclamations, il se produit encore trop d'abus et c'est surtout l'industrie agricole, à laquelle cette mesure législative ne s'applique que depuis avril dernier, qui en souffre. Cela n'a pas facilité l'embauche des travailleurs agricoles.

L'existence de prestations d'assurance-chômage destinées à leurs ouvriers a pu aider les agriculteurs qui cultivent, par exemple, le tabac, la pomme de terre, les fruits et légumes, la betterave à sucre et le reste, mais je prétends que le régime aurait dû être facultatif pour l'industrie agricole. Je ne vois pas pourquoi, même aujourd'hui, il ne pourrait être rétabli sur une base facultative. Si ce bill est adopté, il ne fera qu'accroître pour les agriculteurs le coût de production, alors qu'ils sont déjà coincés dans l'étau des prix. L'embauche d'ouvriers agricoles n'aidera pas les cultivateurs. Si, en présentant ce bill, le ministre avait songé davantage à l'élément

assurance ou nous avait promis que les règlements seraient mieux appliqués—par exemple, si le mot «acceptables» avait été entièrement rayé des règlements—j'aurais pu l'appuyer. Toutefois, dans les circonstances actuelles, je n'hésite pas à dire que ce projet de loi ne me sourit pas du tout. A mon avis, il serait préjudiciable à une industrie qui touche de très près mes commettants, et c'est pourquoi je voterai contre.

M. E. Nasserden (Rosthern): J'aimerais dire quelques mots au sujet de la mesure à l'étude—des mots d'encouragement au ministre pour la fin qu'il poursuit, je crois, en proposant ce bill.

Ma circonscription est en majeure partie agricole, mais beaucoup de ceux qui vivent tout près de Saskatoon comptent sur le travail saisonnier pour gagner leur vie. Un grand nombre de mes commettants cherchent du travail l'hiver, beaucoup possèdent bien leur métier, et je n'aimerais pas qu'on leur enlève la possibilité d'obtenir l'assurance-chômage durant la période où ils ont droit aux prestations.

Considérant le problème exposé par mon ami d'Acadia (M. Horner), il me faut conclure que rien ne montre mieux combien peu, ces dernières années, on s'est occupé des prix agricoles en général. Toutefois, tel n'est pas le sujet que nous discutons cet après-midi.

En plus des prestations supplémentaires que pourrait toucher la main-d'œuvre, une mesure de ce genre devrait assurer un nouveau débouché ou un marché plus stable, pour les produits agricoles, qu'il n'en existerait autrement. Dans certains secteurs de l'industrie agricole, et certainement dans la construction, il faut prévoir des moyens d'aider à la création d'une main-d'œuvre saisonnière capable d'entreprendre les énormes tâches à exécuter au Canada. Je pense au ralentissement de ces dernières années dans la construction de maisons et dans la construction en général. Compte tenu de notre climat, nous aurons certainement besoin d'une importante main-d'œuvre saisonnière pour assurer l'exécution rapide de ces projets.

Si j'ai une critique à faire au gouvernement c'est d'avoir tellement compliqué les choses pour les municipalités qui veulent entreprendre des travaux d'hiver; il a sapé le programme institué à l'époque où le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) était premier ministre. Il a tenté d'encourager la construction de maisons à l'aide de prime de \$500...